

## CONSEIL CANADIEN DES COMITÉS DES COMPTES PUBLICS (CCCCP) CONFÉRENCE ANNUELLE DE 2017

**10 au 12 septembre 2017**

Hôtel Delta Fredericton, Fredericton, Nouveau-Brunswick

---

### RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE PAR INTÉRIM

1. Lors de la séance de travail tenue à la Conférence annuelle du mois d'août 2016 du CCCCCP, les délégués ont convenu que :
  - Conformément aux statuts du CCCCCP (soit l'article 6a), un conseil d'administration soit nommé pour un mandat de deux ans et qu'il soit composé des personnes suivantes :
    - Trevor Holder, Nouveau-Brunswick, président;
    - Kieron Testart, Territoires du Nord-Ouest, vice-président;
    - Ernie Hardeman, Ontario, vice-président;
  - Toujours conformément aux statuts du CCCCCP (soit l'article 6b), Kate Ryan-Lloyd, Colombie-Britannique, occupe le poste de directrice exécutive par intérim pour un mandat de deux ans; et
  - Le conseil d'administration entreprenne une révision des modifications proposées aux statuts du CCCCCP et transmette des recommandations aux membres du CCCCCP, au plus tard le 31 mars 2017, afin de solliciter des commentaires et des suggestions avant la Conférence annuelle de 2017.
2. Pour donner suite à la décision de 2016 du CCCCCP, la directrice exécutive par intérim a demandé le consentement du conseil pour faire circuler à l'ensemble de ses membres les modifications proposées aux statuts du CCCCCP. Le conseil y a consenti et, en septembre 2016, les modifications proposées ont été transmises aux membres du CCCCCP pour leurs commentaires et suggestions. Or, jusqu'en avril 2017, aucun commentaire ni aucune suggestion n'ont été reçus.
3. Le 30 septembre 2016, les procès-verbaux de la séance de travail de la réunion annuelle de 2016 du CCCCCP et de la réunion des greffiers et des recherchistes ont été fournis aux greffiers de comité à travers le Canada, accompagnés de renseignements sur l'organisation des services de soutien en vue des conférences annuelles futures du CCCCCP.
4. En prévision de la Conférence annuelle de 2017, la directrice exécutive par intérim a expédié aux greffiers de comité une lettre, en date d'octobre 2016, à faire parvenir aux membres de leurs

comités des comptes publics respectifs concernant la révision projetée par le conseil d'administration des statuts modifiés du CCCCP.

5. En mars 2017, après avoir consulté les greffiers des membres du conseil, la directrice exécutive par intérim a transmis aux greffiers dans tout le Canada un message leur demandant de partager avec les membres de leurs comités des comptes publics respectifs une communication concernant la Conférence annuelle de 2017 du CCCCP. La communication invitait les membres à formuler des propositions sur des thèmes à discuter et des présentations à faire lors de la conférence et les priait de faire connaître leurs idées et suggestions aux organisateurs de la conférence du Nouveau-Brunswick.
6. Le 15 mai 2017, a été tenue une audioconférence des membres du conseil. Le conseil a pris connaissance de la situation concernant les commentaires sur le projet de statuts et il a demandé que deux sections y soient ajoutées à la fin, à savoir les rubriques « Modification des statuts » et « Révision des statuts ». Ces deux ajouts s'inspirent des statuts d'autres organismes parlementaires, telle l'Association parlementaire du Commonwealth. Par ailleurs, le conseil a approuvé une proposition de la directrice exécutive par intérim de mettre à jour le site Internet du CCCCP et a demandé que des renseignements supplémentaires sur le travail des comités des comptes publics soient insérés dans le site. Enfin, le conseil a entériné l'initiative de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR) de remplacer par un rapport intitulé « La responsabilisation à l'œuvre » son rapport actuel intitulé « Les 12 caractéristiques pour un comité des comptes publics efficace » et de partager le nouveau document avec les membres du CCCCP lors de la Conférence annuelle de 2017.
7. Le 19 juin, pour mettre à exécution des instructions complémentaires reçues du conseil en 2017, la directrice exécutive par intérim a de nouveau fait parvenir aux greffiers la version révisée du projet de statuts, en leur demandant de lui remettre, au plus tard le 14 juillet, les suggestions et commentaires additionnels des membres de leurs comités des comptes publics respectifs à ce sujet. Pour leur part, les membres de la Chambre des communes ont demandé des explications supplémentaires sur les motifs derrière les modifications proposées aux statuts et ils ont manifesté leur désir que les membres puissent partager leurs points de vue et discuter de diverses propositions touchant la version modifiée du projet de statuts lors de la Conférence de 2017.
8. Le 22 août, a été tenue une audioconférence des membres du conseil, des présidents des comités des comptes publics et de la directrice exécutive par intérim. Le conseil a proposé des modifications d'ordre technique destinées à clarifier les objectifs du CCCCP, tels qu'énoncés dans le préambule et les buts, ainsi que la composition du conseil d'administration et les mécanismes de votation. Pour aider les membres du CCCCP lors de la Conférence annuelle de 2017, le conseil a ordonné que la version révisée du projet de statuts ainsi qu'une note d'information à l'intention des membres contenant des renseignements supplémentaires sur les modifications aux statuts soient publiées dans les sites Internet de la conférence et du CCCCP et que des copies imprimées soient disponibles au moment de l'inscription des membres à la conférence. Enfin, le conseil a examiné la proposition de la directrice exécutive par intérim concernant la mise à jour du site Internet du CCCCP, comprenant des renseignements supplémentaires sur le travail des comités

des comptes publics, et il a ordonné que le site Internet mis à jour soit lancé en août, avant la Conférence annuelle de 2017.

9. La version révisée du projet de statuts et la note d'information ont été publiées dans les sites Internet de la conférence annuelle et du CCCCP, et le site Internet mis à jour du CCCCP a été inauguré au mois d'août.

Le tout respectueusement soumis,

Kate Ryan-Lloyd  
Directrice exécutive par intérim du CCCCP  
Sous-greffière et greffière des comités  
Assemblée législative de la Colombie-Britannique